



Emmanuel FERNANDES
Député de la deuxième circonscription du Bas-Rhin
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Strasbourg, le 08 novembre 2023

StocaMine : Béchu dépose un amendement fantoche dans le budget 2024

Alors que le tribunal administratif de Strasbourg vient de suspendre l'arrêté autorisant l'enfouissement définitif des déchets dangereux de StocaMine, Christophe Béchu dépose en *catimini* un amendement d'affichage sur StocaMine.

Après le mensonge initial de la réversibilité du stockage des déchets qui ne sera jamais respecté dans l'arrêté préfectoral de 1997ⁱ, le gouvernement dépose un amendement au Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2024 pour, à nouveau, prétendre à la réversibilité du stockageⁱⁱ.

Cependant, cet amendement est inutile et trompeur :

- inutile car le déstockage des déchets toxiques n'a besoin d'aucune base légale mais seulement de moyens financiers - ce point faisait l'objet d'un amendement que j'avais déposéⁱⁱⁱ mais que la minorité présidentielle a rejeté par sectarisme et attitude anti-science ;
- trompeur car cet amendement semble inconstitutionnel. En effet, il n'affecte pas directement les dépenses budgétaires de l'année et le gouvernement devrait en avoir conscience : pour rappel, un autre cavalier budgétaire similaire concernant StocaMine avait été déclaré inconstitutionnel par le Conseil constitutionnel le 28 décembre 2021^{iv}.

Il s'agit donc d'une stratégie d'affichage pour manipuler certains élus locaux qui se sont récemment laissé convaincre par un enfouissement des déchets^v à condition que ces derniers soient déstockés un jour. Cette stratégie semble avoir été conçue pour faire porter la responsabilité d'une éventuelle censure constitutionnelle aux parlementaires qui effectueront une saisine. Si le gouvernement souhaite s'engager à la réversibilité du stockage, il peut toujours mettre un texte de cette nature à l'ordre du jour du Parlement, sans craindre une censure.

Aussi, contrairement à ce que prétend l'amendement fantoche, il existe aujourd'hui des « techniques de robotisation rigoureusement éprouvées, au regard de la sécurité des travailleurs et de la protection de l'environnement dans un contexte de mine grisouteuse ». À titre d'exemple, l'entreprise minière « Kali und Saltz » (K+S) dispose d'un engin minier avec une pince pour manipuler des big-bags munis d'un bras télescopique de 50 mètres^{vi}.

Il est néanmoins bien nécessaire que le gouvernement amende son projet de loi de finances (PLF) 2024 au sujet de StocaMine car il a privé les députés de cette possibilité avec le 49-3. D'abord, pour respecter la chose jugée en ajoutant les crédits nécessaires pour entretenir le site de StocaMine, comme l'en a enjoint mardi 7 novembre 2023 le tribunal administratif de Strasbourg^{vii}. Ensuite, en

reprenant à son compte mon amendement créant un fonds pour financer le déstockage maximal des déchets.

Les générations futures sont en droit d'attendre de nous une totale mobilisation pour la préservation de leurs ressources en eau.

Déstockons StocaMine !



Emmanuel Fernandes, député alsacien.

ⁱ L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation daté du 3 février 1997 dispose dans son article 7 : « L'exploitation du stockage sera conduite de façon à assurer, à tout moment, la possibilité de retrait de tout ou partie des déchets ».

ⁱⁱ <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements/1680C/AN/3005>

ⁱⁱⁱ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements/1680C/CIION_FIN/CF1584

^{iv} <https://www.conseil-constitutionnel.fr/actualites/communiquede/decision-n-2021-833-dc-du-28-decembre-2021-communique-de-presse>

^v <https://c.dna.fr/environnement/2023/10/17/stocamine-s-invite-dans-les-debats-de-mulhouse-alsace-agglomeration?login=1>

^{vi} Etude commandée par Alsace Nature du géologue Marcos Buser

^{vii} Ordonnance du 7 novembre 2023 du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG : ASSOCIATION ALSACE NATURE ET AUTRES contre le préfet du Haut-Rhin : « Article 2 : Il est enjoint au préfet du Haut-Rhin de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la maintenance du site et en particulier celui de l'ensemble des galeries. »